



**DEMANDE D'OUVERTURE
TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS**

Formulaire à retourner
**15 jours au moins, avant le début de la
manifestation**

Service Réglementation

Hôtel de Ville
1 place du Martouret, BP 20317,
43011 LE PUY-EN-VELAY Cédex
Tél : 04 71 04 07 51 ou 04 71 04 08 34
reglementation@lepuyenvelay.fr

ASSOCIATION BENEFICIAIRE de L'AUTORISATION:

Représentée par.....

Tel : Adresse :

mail :@.....

LIEU DE L'OUVERTURE :

(fournir l'accord de réservation de la salle municipale si vous êtes concerné(e))

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION :

HORAIRES DE LA MANIFESTATION : du : / / au / /

Et de :H à H

GROUPES DE BOISSONS :

- Premier groupe** (sans alcool),
- Troisième groupe** (boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).

DESIRE : récupérer l'arrêté en mairie, service réglementation, le ... /... /...
 se faire envoyer l'arrêté par mail : @.....
 se faire envoyer l'arrêté par voie postale

Fait à
Le :
Signature du pétitionnaire :

Avis de la Police Nationale (le pétitionnaire devra faire compléter cette rubrique par la Police Nationale au moins 15 jours avant la date de la manifestation) :

- Avis favorable
- Avis défavorable
- Commentaires :

Date :

Signature et cachet de la Police Nationale :